

|                                                                                   |                                                                                         |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
|  | Titre du Document<br><br><b>POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE D'EMPLOI</b> | <b>SMI</b>  |
| Révision : 1<br>Date: 17.02.2025                                                  | Référence : PT/DG/09                                                                    | Page 1 de 1 |

**La discrimination se produit lorsqu'une personne est traitée moins favorablement que les autres en raison de caractéristiques qui ne sont pas liées aux compétences de la personne ni aux exigences inhérentes à l'emploi. La discrimination peut survenir avant l'embauche, durant le contrat ou à sa rupture.**

**La Direction générale de la SOGB** en conformité avec le code de conduite de Socfin, les lois nationales et les accords internationaux pertinents en matière d'égalité des chances en matière d'emploi, tels qu'ils sont transcrits dans les lois et règlements de Côte d'Ivoire, s'engage à garantir un environnement exempt de discrimination en :

- Respectant les lois, réglementations et accords applicables grâce au système de veille légale et réglementaire en place ;
- Basant le recrutement, l'embauche et la promotion des employés sur la compétence, les qualités et l'aptitude médicale nécessaires pour les postes disponibles.

Toutefois, la discrimination positive peut être pratiquée si elle fait partie d'accords négociés fournissant des emplois et des avantages à des communautés spécifiques.

Des mesures disciplinaires seront prises à l'encontre des employés et/ou des tiers qui enfreindront délibérément la présente politique.

**La Direction de l'Administration et des Ressources Humaines** est chargée d'assurer la mise en œuvre et le suivi de cette politique.

Le Directeur Général

Jean-Christophe DIENST

